



*Ville de Bazas*  
ECOUTER, PROPOSER, AGIR

# RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

## **PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS**

La loi n°2015-991 de la 07/08/2015 portant nouvelle organisation de la République (loi NOTRé) a modifié les articles L2312-1 et L23131 du CGCT dans le but d'améliorer la transparence au sein de l'assemblée délibérante, l'information des administrés, et la responsabilité financières des collectivités territoriales de 3500 habitants et plus.

Outre son caractère obligatoire sous peine d'illégalité de la délibération approuvant le budget, la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) en conseil municipal deux mois avant le vote du budget s'accompagne désormais, de la production d'un Rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Ce rapport, justifié par l'obligation de maîtrise des finances publiques, est présenté par le maire au conseil municipal. Il doit désormais comprendre, en application du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 :

- les orientations budgétaires, évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement,
- les engagements pluriannuels envisagés, notamment les orientations en matière de programmation d'investissement,
- des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée

Ce rapport, préalablement adressé aux membres du conseil municipal, donne ainsi lieu à un débat au conseil municipal à l'issue, suivi d'une délibération spécifique. Il n'est pas prévu de formalisme particulier quant à sa présentation.

La nouvelle rédaction de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales complète également les conditions de présentation des documents budgétaires soumis au vote, devant être également assortis d'une brève synthèse retraçant les informations financières essentielles.

### **Rappel de l'intérêt du débat d'orientation budgétaire :**

Le débat sur les orientations budgétaires permet :

- de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités affichées dans le budget primitif ;
- d'informer sur la situation financière de la collectivité ;
- de présenter le contexte économique national et local.

Le débat d'orientation budgétaire répond aux obligations légales :

- la tenue d'un débat d'orientation est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants ;
- le débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif
- le débat n'a aucun caractère décisionnel ;
- sa tenue doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi.

Le présent rapport établi au titre de l'exercice 2017 permet d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette, et de l'endettement.

## **DEUXIEME PARTIE : le CONTEXTE NATIONAL**

### **1. Le contexte économique national et les enjeux pour 2017**

*(Sources : Rapport sur l'évolution de l'économie nationale et les orientations des finances publiques, préparatoire au débat 'orientation des finances publiques)*

*« une reprise solide » annoncée : croissance en hausse, déficit public en baisse.*

La croissance et l'activité économique sont en hausse, stimulées par la consommation des ménages profitant d'un meilleur pouvoir d'achat par le double effet de la baisse des cours d pétrole et d'une déprédation de l'euro. Les prix à la consommation sont restés stables (0 %), et l'inflation quasi nulle.

Pour la première fois depuis 2003, la situation financière des administrations publiques locales (AFUL) s'est améliorée, liée au ralentissement des dépenses et à une progression continue des recettes. Pour les collectivités, cette progression est de +0.8 % en 2015 après +1.7 % en 2014, et un recul (en valeur) des dépenses de 1.3 % par rapport à 2014, après une progression de 0.2 % en 2014. Une dégradation de ce solde est attendue avec la reprise des investissements en lien avec le cycle électoral communal.

Le contexte est donc propice, selon le rapport précité, à une « reprise solide ».

Mais conséquence du ralentissement des dépenses de fonctionnement en lien direct avec la baisse des dotations de l'Etat, la dépense d'investissement des administrations publiques locales a été en net recul de 10.2 % après -8.4 % en 2014.

En octobre 2016, le Gouvernement a estimé que l'investissement local devrait « s'accélérer » en 2017 (+22%), notamment au niveau du « bloc communal qui devrait fournir l'essentiel de cet effort d'investissement.

Le retour sous le seuil de déficit de 3 % du PIB en 2017 est un objectif clairement affiché à travers la stratégie de redressement des comptes publics.

Un scénario optimiste s'appuyant sur la stabilité des prix du pétrole et des taux de changes de l'euro à leurs niveaux récents.

D'autres aléas subsistent : incertitudes liées à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, stabilité de la croissance et des échanges internationaux suite aux dernières élections présidentielles américaines.

L'objectif de réduction du déficit public en dessous du seuil des 3 % de IB en 2017 a été affirmé.

« Incertain » pour la Cour des Comptes sans une réduction des dépenses publiques « sans précédent » (juin 2016), le Haut Comité des finances publiques l'a jugé « atteignable » et « réaliste » (novembre 2016).

*Des perspectives plus mesurées pour la Cour des Comptes :*

Les collectivités locales ont certes dégagé une capacité de financement pour la première fois depuis 2003, mais c'est l'effet du double ralentissement des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Les objectifs de réduction du déficit public retenus d'ici 2019 « supposent une maîtrise sans précédent des dépenses publiques mais (...) les annonces par le Gouvernement d'une nouvelle série de dépenses publiques font courir un risque pour les finances, notamment sur le plan de la masse salariale (...) Aucun des trois leviers – stabilité des effectifs, gel du point d'indice et limitation des mesures catégorielles – qui avaient permis de maîtriser l'évolution de la masse salariale publique au cours des dix dernières années ne sera plus à l'œuvre ».

- Pour l'Etat : Poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses publiques tout en « dégageant des moyens supplémentaires pour accélérer la reprise de l'emploi, renforcer les moyens de la défense, de la police, de la gendarmerie nationale et de la justice pour assurer la sécurité des Français à la suite des attentats ».
- Pour les collectivités : leur « association à l'effort de redressement des finances publiques, en les incitant à une rationalisation accrue de leurs dépenses.

## **2. Situation des finances locales : reconstitution de l'épargne, reprise des investissements**

Une stabilisation des charges de fonctionnement : ralentissement sensible des dépenses de personnel, baisse des autres charges (notamment sur le poste des achats et services, et les subventions aux associations de l'ordre de -23 % en moyenne)

Recul des dépenses d'investissement : l'épargne brute a retrouvé une évolution positive depuis 2012 mais avec une réduction des dépenses d'investissement deux années consécutives de l'ordre de 22 % pour les communes notamment, se traduisant néanmoins par une amélioration de la capacité de désendettement.

*Des mesures gouvernementales ayant toujours des impacts sur les charges de gestion des collectivités :*

- Coût de la réforme de l'organisation territoriale
- Contribution au redressement des comptes publics
- Effets des revalorisations de la fonction publique
- Diminution des bases fiscales par rapport à 2016 : décisions d'allègements fiscaux (dont la taxe d'habitation) (article 14 du PLF), envisageant une prise en charge par les budgets locaux, soit un risque de ponction de 500 M€ sur la DGF venant s'ajouter aux 2.6 Mds€ au titre de la CRFP (source AMF. APVF).

### **Conséquences sur le terrain :**

- **Les collectivités envisageant une réduction de leurs effectifs sont donc de plus en plus nombreuses : 26 % en 2015 contre 44 % en 2016**
- **La pérennité de l'épargne n'est pas garantie**
- **Une maîtrise accrue des dépenses de gestion s'imposera : non-renouvellement des postes à l'occasion des départs en retraite, recours accru à la mutualisation en lien avec certains transferts de compétences, recentrage impératif sur les missions essentielles attribuées aux collectivités.**
- **La programmation des investissements devra être toujours plus sélective.**

### 3. Synthèse des impacts financiers

- Poursuite de la baisse (« réduite ») des dotations, soit un prélèvement de + 5 % sur les recettes de fonctionnement en 4 ans
- Augmentation du point d'indice du personnel de +0.6 % en février 2017
- Augmentation du taux de contribution à la CNRACL et IRCANTEC de +0.10%
- Mise en place du parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR) : au 01/01/2017 (3 nouvelles échelles de rémunérations dénommés C1 (11 échelons puis 12 en 2020), C2 (12 échelons) et C3 (10 échelons)
- Poids du coût des normes (1.4 Mds € à l'échelle nationale)
- Absence de marges de manœuvres sur la fiscalité (mesures d'exonérations des ménages décidées par l'Etat).

### 4. Grands Lignes du PLF 2017 pour les collectivités locales

- Diminution de moitié de la baisse des dotations pour le bloc communal confirmé (« 1.2 Mds de moindre baisse ») ; sur la période 2015-2017, elles auront baissé de 9.6 Mds € pour les collectivités.

3 années de baisses consécutives de la DGF	
2015	-8.07 %
2016	-9.96 %
2017	-8.27 %

- dotation de solidarité rurale en augmentation de 63 M€ supplémentaires
- dotation national de péréquation maintenue au niveau de 2016
- mesures de soutien à l'investissement public local porté à 1.2 Md €, avec deux enveloppes : 0.6 M€ (transition énergétique, accessibilité et logement) ; 0.6 M€ pour les projets des territoires ruraux ;
- 1 objectif d'évolution de la dépense locale (ODEDEL), fixé 1.7 % pour les dépenses de fonctionnement (objectif indicatif) ; économies de fonctionnement recherchées par la loi NOTRE
- Amendement PLF (21/11/2016) : valorisation de +0.4 % des valeurs locatives cadastrales (basée sur l'inflation).

Des incidences sur les recettes fiscales sont à prévoir en lien avec les mesures gouvernementales d'allègements fiscaux.

## **TROISIEME PARTIE – REALISATIONS, ANALYSES ET RETROSPECTIVES DE LA VILLE DE BAZAS :**

2016 : trajectoire d'investissement s'appuyant sur des choix.....mûrement réfléchis depuis 2 exercices.

Dans un contexte en mutation générant de l'inquiétude (fusions, transferts, mutualisations), les choix d'investissements structurants nécessairement ciblés, s'appuient sur une meilleure satisfaction des besoins essentiels à la population, l'entretien et la valorisation de notre patrimoine, tout en contenant et poursuivant une stratégie affirmée de désendettement.

Des projets phares auront caractérisé l'exercice 2016 (fin de la phase 1 de restauration de la Cathédrale, démarrage de la mise aux normes de la piscine, poursuite de l'étude PIEN, accessibilité).

Tout en s'allégeant du poids des intérêts de la dette, un recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire en 2016. L'emprunt reste ainsi possible par une forte capacité d'autofinancement , ainsi que par la reconstitution d'une épargne à un bon niveau eu égard au contexte que l'on connaît, soutenue par un effort réel de réduction des charges à caractère général,( - 15%) et une prévision constante des grandes masses, notamment sur le plan salarial.

Notons que les exercices 2010 à 2016, le taux d'épargne est constant, gage d'une gestion saine des deniers publics, et à contre-courant des tendances nationales dans le contexte de resserrement que l'on connaît depuis cette même période

### **LES ENJEUX FINANCIERS POUR 2017 :**

#### **Sur le volet des dépenses:**

- se consacrer aux dépenses obligatoires, dans un contexte de poursuite des baisses des dotations y compris pour les années à venir ( concessions cimetièrre, patrimoine public, dont certaines opérations de mise en accessibilité, état civil, élections, entretien de la voirie et des bâtiments publics, éducation et soutien aux services de proximité, culture, sports .... )
- Des investissements sélectifs, voire incontournables, mais consécutifs ou connexes à ces mêmes programmes (aménagement de la voirie routière en lien avec la CDC et le CRD , travaux d'assainissement, Cathédrale, Pien, Piscine) à l'appui du programme pluriannuel d'investissement.
- poursuite du programme pluriannuel présenté à l'occasion de l'exercice 2016,
- des études ciblées s'inscrivant dans des programmes globaux : aménagement place Cathédrale, CCMM, DPE, zéro phyto .
- anticiper les normes de demain en préparant le terrain: efficacité, optimisation de la gestion locale, maintenir un lien entre équipes et usagers adapté aux contraintes, en passant par la mutualisation, la professionnalisation voire l'externalisation.

## **Sur le volet recettes :**

- poursuivre l'effort fiscal et trouver une alternative à la fiscalité locale :
- définir une politique tarifaire adaptée,
- revaloriser les participations et redevances incluant les charges induites par la collectivité (locations et droits de places);
- optimiser la recherche de nouveaux financements (subventions, crowdfundi

## **LES BILANS POUR 2016 :**

### **➤ Le Bilan des travaux réalisés en 2016**

#### **Projets d'investissements structurants :**

- Cathédrale, (Fin de la 1ere Phase)
- Etude : Renforcement du socle rocheux / PIEN / Piscine.

#### **Travaux réalisés par entreprises :**

- Réfection des chéneaux du hall polyvalent et de la tribune de Pérette.
- Réfection du revêtement de la cour de l'école primaire. (marché)
- Réfection du revêtement de l'allée d'accès aux logements de la maternelle (marché)
- Réfection du revêtement des parkings de la résidence St Vincent.
- Replantation Peupleraie (Marché)
- Réseau d'assainissement, chemin de Marmande (marché)
- Accessibilité du Cimetière principal (marché)
- Remplacement des plafonds des préaux de l'école primaire et de menuiseries extérieures.
- Réfection du Skate Park

#### **Travaux d'investissement réalisés en interne :**

##### **Bâtiments Communaux :**

- Réfection logement 2 de l'école maternelle (élect. Aménagements cuisine, peinture générale)
- Travaux dans logements CCMM et anciennes régies (menuiseries, cabine douche)
- Peintures des volets et fenêtres Bât1 CCMM Oustaou
- Réfection TGBT halle de la Mairie (tableau électrique complet, halle, vitrines prises /manifestations)
- Fins des travaux dans cuisine et vestiaires du réfectoire école primaire.
- Peintures des WC et préaux de l'école primaire.

##### **Voirie :**

- Fins des aménagements de la RD3 (plantations devant maison M. Montagne et divers...)
- Réfection de l'enduit du mur de la rue du Mercadilh.
- Abords du Gymnase (trottoir façade Ouest et remplacement des regards eaux pluviales)
- Entretien des chemins ruraux.

#### Equipements Sportifs :

- Pérette : Complément de grillage sous les mains courantes Terrain Honneur et remplacement de l'escalier d'accès aux tribunes.

#### Eclairage public :

- Remplacement de lampadaires place des tilleuls
- Création d'un nouveau point lumineux parking Résidence St Vincent.
- Rénovation de coffrets électriques place de la cathédrale.

#### Réseau d'assainissement :

- Mise en place d'un collecteur EU Avenue de la République (partie haute)
- Extension de réseau assainissement Centre Marcel Martin en prévisions WC Oustaou et Bazadaise.
- Busage en Ø800 du tronçon de fossé bordant une propriété privée Rue P. Lamarque.

#### **Acquisition de matériel :**

- Serveurs et matériel informatique Mairie.
- Acquisition de 2 défibrillateurs (gymnase, Castagnolles et rénovation de celui installé à Pérette).
- Acquisition d'une débroussailleuse à dos CTM.
- Acquisition de deux Vidéoprojecteurs interactifs pour l'école primaire.
- Numérisation des archives.
- Petit matériel pour les cantines des écoles.

## Bilans des services :

### Services à la population : Plus qu'un simple accueil

Evaluation interne et continue de la qualité du service faisant apparaître :

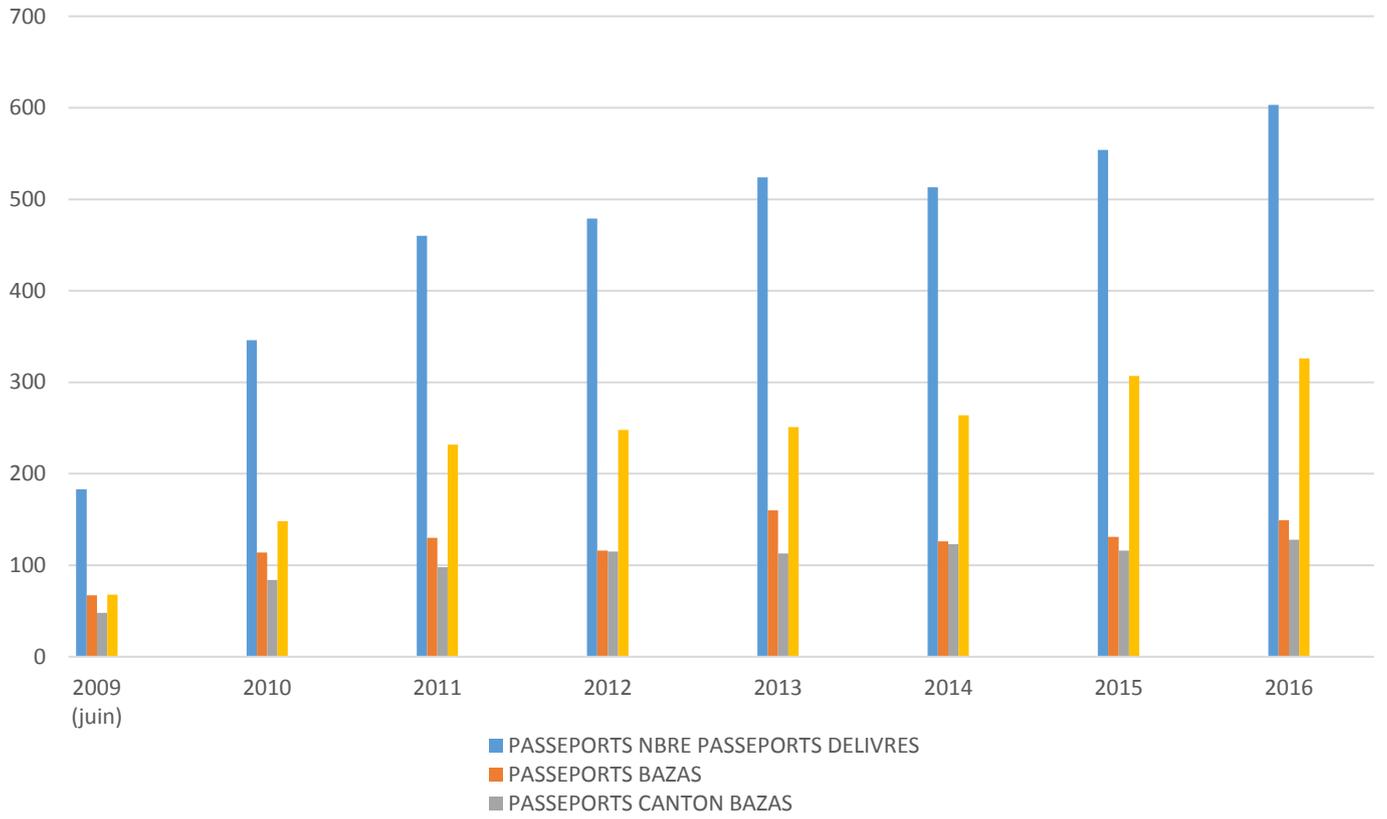
- Un Accueil physique et téléphonique de qualité avec des amplitudes horaires adaptées (notamment ouverture le Samedi) appréciées (et sans RDV) avec renseignement et simplification des démarches pour l'utilisateur

	PASSEPORTS				CNI	DECES	
	NBRE PASSEPORTS DELIVRES	BAZAS	CANTON BAZAS	HORS CANTON	NBRE	NBRE TOTAL	Domiciliés à BAZAS
<b>2009</b> <b>(juin)</b>	<b>183</b>	67	48	68	<b>390</b>	<b>101</b>	92
		37%	26%	37%			
<b>2010</b>	<b>346</b>	114	84	148	<b>443</b>	<b>111</b>	80
		33%	24%	43%			
<b>2011</b>	<b>460</b>	130	98	232	<b>507</b>	<b>108</b>	74
		28%	21%	51%			
<b>2012</b>	<b>479</b>	116	115	248	<b>447</b>	<b>116</b>	93
		24%	24%	52%			
<b>2013</b>	<b>524</b>	160	113	251	<b>424</b>	<b>121</b>	87
		30.50%	21.50%	48%			
<b>2014</b>	<b>513</b>	126	123	264	<b>296</b>	<b>110</b>	83
		25%	24%	51%			
<b>2015</b>	<b>554</b>	131	116	307	<b>285</b>	<b>112</b>	84
		24%	21%	55%			
<b>2016</b>	<b>603</b>	149	128	326	<b>343</b>	<b>131</b>	97
		25%	21%	54%			

Jusqu'au 30 juin 2009 (instauration passeport biométrique) le service enregistrait une moyenne de 100 demandes de passeport par an (enregistrement du dossier pour envoi à la Sous-Préfecture de Langon pour instruction).

Aujourd'hui, les services de la Mairie de Bazas effectuent l'instruction totale des passeports.

## PASSEPORTS



- Depuis mai 2015: mise en place dans le cadre du service Urbanisme du traitement des permis (28 PC et 78 DP en 2016).
- *Transport courses* gratuit / prêt minibus aux associations
- *Marchés* du mardi en été
- un calendrier des *manifestations* renouvelés et variés avec des temps forts atteignant des records d'affluence dans un contexte sécuritaire renforcé (salon du livre, fêtes traditionnelles, voitures anciennes ... )
- *Le Développement culturel : la Médiathèque*
  - Les acquisitions de la médiathèque en 2016 : 463 documents ont été acquis dont 76,8% d'imprimés, 4% de documents sonores, 19,2% de documents vidéos.
  - Nombre d'adhérents actifs en 2016 : 594 dont 48% (moins de 18 ans) et 51% hors commune et un public varié ;
  - 2213 scolaires touchés par actions EAC (Education Artistique et Culturelle) provenant de 12 communes du département- 1800 personnes touchées par les actions EAC tout public (saison culturelle, expositions...) - 2500 personnes (scolaires et tout public) touchées par le Festival du Livre (19ème édition)
- *Ecoles et aménagement des rythmes scolaires* : les TAPS accueillent 260 enfants/jour soit 76.8 % de l'effectif. Depuis sa création, les TAP Maternelle ont connu une progression de la fréquentation de 16 % alors que l'école élémentaire se maintient. A noter la gratuité du service, une recherche de qualité de service assuré par un personnel qualifié et systématiquement remplacé en cas de maladie.
- *Prévention et sécurité* : des outils pour bien vivre ensemble, notamment :
  - 116 arrêtés de police municipale
  - 38 enquêtes judiciaires (30 réquisitions à partir du CSU)
  - Opérations Tranquillité Vacances
  - Surveillance du voisinage
  - sécurisation abords des écoles
- Un tissu associatif important, varié en progression.

**Bâtiments Travaux - voirie–espaces verts : Nombre constant d'interventions de travaux de bâtiments**

- **40 000 m2 de surfaces à entretenir**

Travaux sont essentiellement réalisés en interne, partiellement compensés par l'externalisation, en raison de l'absence pour maladie et par des marchés ciblés en 2016 (voir liste ci-dessus).

**Quelques chiffres clés en finances :**

2192 mandats, 5 budgets, 726 titres et un emprunt ont été traités.

**Une gestion parcimonieuse et au quotidien des effectifs communaux :**

**Effectif total au 31/12**

Effectif au 31/12/2016		Nombre d'agents	ETP	ETPR
Catégorie A	Administrative	4	4	4
	Culturelle	1	0.8	0.86
	Technique	1	1	1
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5.8</b>	<b>5.86</b>
Catégorie B	Administrative	1	1	1
	Sportive	1	1	1
	Technique	1	1	1
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Catégorie C	Administrative	6	5.5	5.5
	Animation	7	3.04	3.04
	Culturelle	2	2	2
	Sécurité	2	2	2
	Social	8	7.07	7.07
	Technique	30	28.08	28.08
	<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>47.69</b>	<b>47.69</b>
<b>Total</b>		<b>64</b>	<b>56.49</b>	<b>56.55</b>

ETP : Equivalent temps plein

ETPR : Equivalent temps plein rémunéré

Chiffres DGAFP clés 2014 – Fonction Publique Territoriale :

- 9 % agents en catégorie A (équivalent pour Bazas)
- 14 % agents en catégorie B (soit 4.6 % pour Bazas)
- 77 % agents en catégorie C (soit 85.9 % pour Bazas)

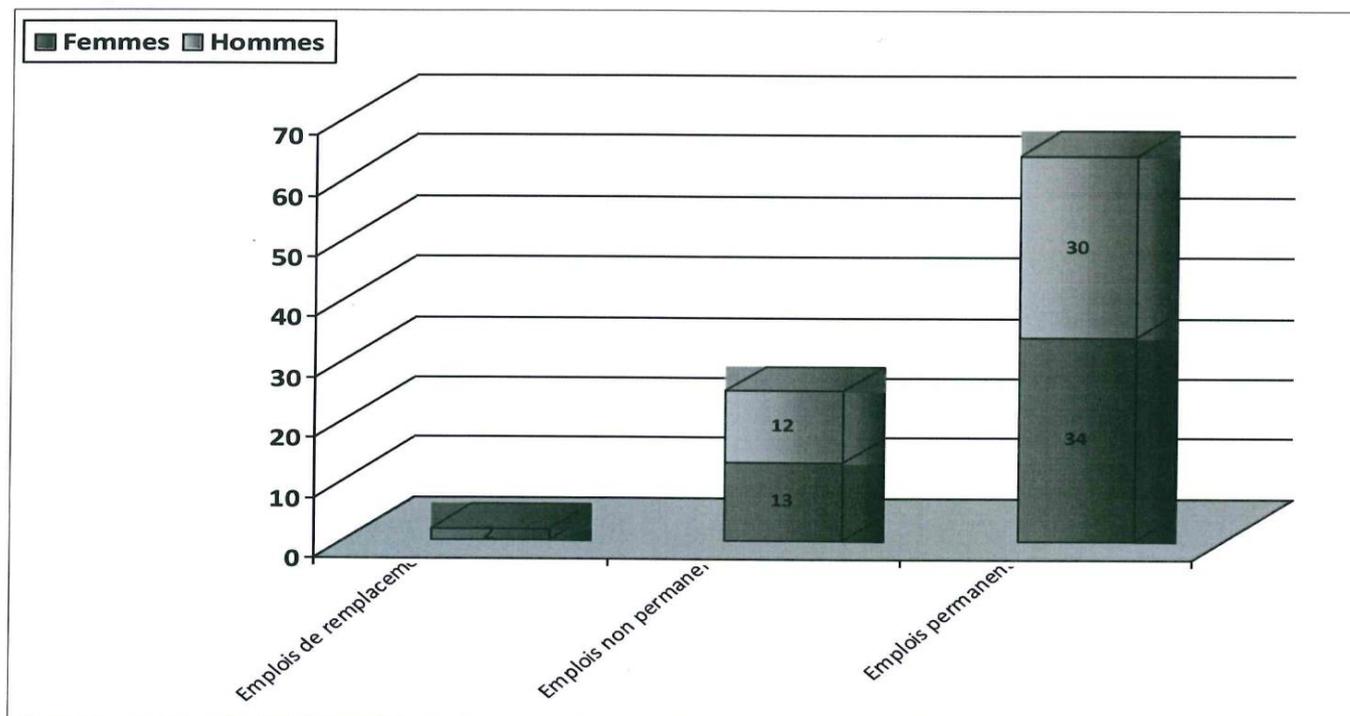
## Répartition de l'effectif par sexe

Effectif au 31/12/2016		Hommes	Femmes
Catégorie A	Administrative	2	2
	Culturelle	0	1
	Technique	1	0
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Catégorie B	Administrative	1	0
	Sportive	1	0
	Technique	1	0
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Catégorie C	Administrative	1	5
	Animation	4	3
	Culturelle	2	0
	Sécurité	2	0
	Social	0	8
	Technique	15	15
	<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>31</b>
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>34</b>

53 % de femmes (chiffres DGAFP : 61 %)

47 % d'hommes

### AGENTS AU 31/12/2016 PAR EMPLOI



Nombre d'hommes : 42

Nombre de femmes : 49

Total : 91

## Répartition de l'effectif par âge

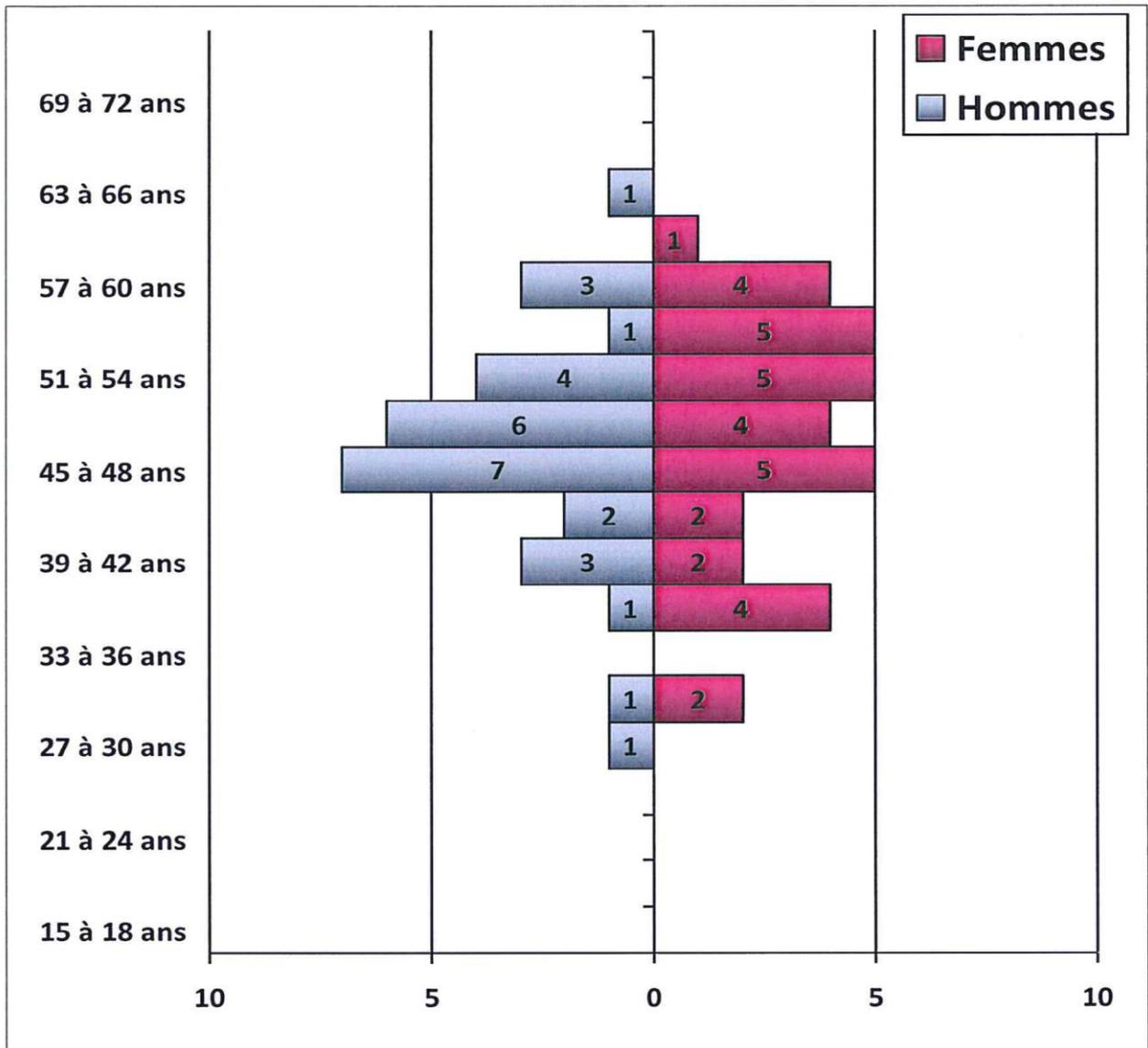
Effectif au 31/12/2016		<25	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 et+
Catégorie A	Administrative	0	0	0	0	0	1	2	1
	Technique	0	0	0	0	0	0	1	0
	Culturelle	0	0	1	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
Catégorie B	Administrative	0	0	0	0	0	1	0	0
	Technique	0	0	0	0	0	0	0	1
	Sportive	0	0	0	0	0	0	1	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Catégorie C	Administrative	0	0	0	1	0	1	2	2
	Technique	0	0	0	3	5	6	9	7
	Social	0	0	0	0	1	3	1	3
	Sécurité	0	0	0	0	1	0	0	1
	Culturelle	0	0	1	0	0	1	0	0
	Animation	0	0	2	1	0	3	1	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	

Chiffre DGAFP 2014 :

- Moyenne d'âge nationale : 44 ans
- 35 % de + de 50 ans (51 % pour Bazas)

75 % de l'effectif de Bazas a plus de 45 ans

## PYRAMIDE DES AGES



Nombre d'hommes : 30

Nombre de femmes : 34

Total : 64

**AVANCEMENTS AU 31/12/2016**

**Avancements d'échelon**

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Total
Social	0	0	3	0	3
Animation	0	0	4	0	4
Technique	1	0	15	0	16
Sportive	0	1	0	0	1
Sécurité	0	0	1	0	1
Culturelle	0	0	2	0	2
Administrative	0	0	3	0	3
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>30</b>

**Avancements de grade**

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Total
Social	0	0	1	0	1
Animation	0	0	2	0	2
Technique	0	0	2	0	2
Culturelle	1	0	1	0	2
Administrative	0	0	2	0	2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>9</b>

## AGE MOYEN AU 31/12/2016

Etablissement : ASSAINISSEMENT

### Adjoints techniques

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoint technique 1ère classe	48 ans	1	1

### Agents de Maîtrise

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Agent de Maîtrise	51 ans	1	1

Age moyen de l'établissement : 50 ans

Etablissement : MAIRIE

### Adjoints administratifs

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoint administratif de 1ère cl	58 ans	2	1.5
Adjoint administratif de 2ème cl	42 ans	2	2
Adjoint administratif ppal 1e cl	50 ans	2	2

### Adjoints d'animation

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoint d'animation 1ère classe	46 ans	4	1.87
Adjoint d'animation 2ème classe	37 ans	3	1.17

### Adjoints du patrimoine

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoint du patrimoine 2ème cl	31 ans	1	1
Adjoint patrimoine ppal 2ème cl	46 ans	1	1

### Adjoints techniques

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoint technique 1ère classe	42 ans	2	1.91
Adjoint technique 2ème classe	50 ans	15	13.17
Adjoint technique ppal 1ère cl	50 ans	8	8
Adjoint technique ppal 2ème cl	51 ans	3	3

### Agents de Maîtrise

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
-------	---------	--------	-----

Agent de Maîtrise	40 ans	2	2
-------------------	--------	---	---

#### Agents de police municipale

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Brigadier chef principal	42 ans	1	1

#### Agents Spécialisés Ecoles Mat.

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	51 ans	1	1
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	59 ans	2	2
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	47 ans	5	4.07

#### Attachés Territoriaux

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Attaché Territorial	51 ans	3	3
Directeur Territorial	64 ans	1	1

#### Bibliothécaires Territoriaux

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Bibliothécaire Territorial	33 ans	1	0.8

#### Educateurs territoriaux des APS

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Educateur APS principal 1° cl.	50 ans	1	1

#### Gardes Champêtres

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Garde champêtre chef	60 ans	1	1

#### Ingénieurs Territoriaux

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Ingénieur principal	54 ans	1	1

#### Rédacteurs territoriaux

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Rédacteur principal 1° cl.	48 ans	1	1

#### Techniciens territoriaux

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Technicien	58 ans	1	1

Age moyen de l'établissement : 49 ans

Age moyen de la collectivité : 49 ans

### Titularisations sur l'année

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Hors catégorie	Total
Culturelle	1	0	0	0	1
Total	1	0	0	0	1

NB : titularisation après obtention du concours

### PREVISIONNEL DEPART A LA RETRAITE 2017 – 2020 PAR SERVICE

**2017**      **Aucun départ**

**2018**

SERVICE	FONCTION	Date départ ??
Restaurant scolaire EP	Responsable resto EP	01/10/2018 (carrière longue)
	Agent d'entretien restaurant scolaire	01/03/2018 ? (si carrière longue)
ADMINISTRATION	Agent d'accueil TC	01/10/2018
	Garde champêtre TC	01/03/2018
TECHNIQUE	Responsable CTM	01/10/2018 (carrière longue)

**2019**

SERVICE	FONCTION	Date départ ??
ADMINISTRATION	Agent d'accueil	01/01/2019 (au plus tard)

**2020**

SERVICE	FONCTION	Date départ ??
ECOLE MATERNELLE	2 ATSEM	01/02/2020? (si carrière longue)
ECOLE PRIMAIRE	Agent d'entretien	01/10/2020 (si carrière longue)
TECHNIQUE	Agent d'entretien de la voie publique TC	01/03/2020
ADMINISTRATION	Agent état civil	01/09/2020

## MASSE SALARIALE 2016/2017

	Adminis- tration	Enfance Jeunesse	Culture	Voirie	Espaces verts	Equipemen- ts sportifs	Travaux	Charges Patronales		Primes	TOTAL
								CNRACL	IRCANTEC		
2016	467 350.00 €	448 151.00 €	36 260.00 €	231 210.00 €	76 650.00 €	23 340.00 €	86 690.00 €	594 390.00 €	25 350.00 €	64 898.00 €	2 054 289.00 €
2017	448 400.00 €	455 760.00 €	36 300.00 €	235 080.00 €	73 200.00 €	27 600.00 €	92 400.00 €	601 800.00 €	21 720.00 €	70 959.00 €	2 063 219.00 €

### Variation maximale 1 %

Chiffre DGAFP :

Salaire moyen FPT brut : 1 848 € contre 1 814 € pour Bazas

Les charges de personnel représentent 58 % de la dépense réelle.

En 2016, les dépenses de personnel progressent légèrement dans un contexte où le point d'indice est gelé depuis juillet 2010 mais où la contribution employeur de la CNRACL a été augmentée.

Mise en en place d'une partie du PPCR pour certaines catégories (B et C) et remplacement des arrêts maladie.

Malgré un contexte financier tendu, un effort constant est de rigueur sur :

- le taux d'encadrement qualifié des effectifs (TAP, normes d'encadrement des enfants...)
- La valorisation des techniques, savoirs et compétences: des services mieux regroupés, une action continue.
- Le choix ciblé sur des techniques alternatives pour limiter les dépenses (polyvalence des agents en cas d'arrêt maladie, dématérialisation des procédures et des services en ligne pour les usagers,...).

En retour, quelques marges de manœuvres dégagées mais contraintes par les arrêts maladie ;

- des services adaptés aux besoins mais en évolution continue tenant compte des réalités locales et réglementaires (ouvertures dominicales de la piscine, gestion des passeports, cartes d'identité ...)

## Analyse synthétique de la rétrospective financière

### Document ANNEXE 1 ci-joint (*en format paysage*)

#### *Quelques observations :*

Les charges :

- Les charges de personnel représentent 58 % de la dépense réelle de fonctionnement. Elles subissent notamment les effets de décisions nationales (revalorisation de 0.6%, Augmentation de la part retraite...) et de la Collectivité (Avancement, ...)
- les charges générales : l'évolution de ce poste dépend de plusieurs facteurs : variations du prix des fluides, des denrées, des prestations de services et essentiellement des travaux assurés en interne.
- les autres charges : sont principalement composées des subventions et participations en baisse depuis 2014 compte tenu notamment du transfert de l'action sociale à la CDC

La capacité d'autofinancement :

- L'épargne de gestion reflète les mouvements constatés en section de fonctionnement et affectée à la couverture du remboursement de la dette. La collectivité poursuit ses efforts au maintien de ses épargnes sous l'effet combiné de la maîtrise des dépenses et de la hausse des taux de fiscalité.

Les recettes :

- Les recettes des services présentent un apport non négligeable, mais elles peuvent rester fluctuantes (recettes exceptionnelles, fréquentation des structures, ...).
- L'attribution de compensation a été diminuée en raison du transfert de charges et devrait se voir de nouveau impactée en 2017 (transfert de charges des APS et la régularisation 2015).
- La baisse de la DGF et du FPIC est en partie compensés par les dotations de péréquations.
- La fiscalité a été augmentée de 2% et les droits de mutation progressent également en 2016. ..

## Synthèse :

L'année 2016 s'est caractérisée par la poursuite des investissements, hors emprunt, s'inscrivant sur deux années consécutives dans un contexte de baisse des dotations, appelant à la plus grande vigilance et, donc à maîtriser à «l'euro utile» des dépenses.

Malgré le contexte subi, et les incertitudes à venir, ces efforts persistants ont donc été fructueux avec, pour la seconde année consécutive, la constitution d'une épargne nette importante.

Ainsi la poursuite des programmes d'investissement pourront être abordés de manière plus sereine avec un recours à l'emprunt certes nécessaire, mais minoré.

Des inquiétudes pour 2017 :

- la baisse «minorée» des dotations non compensées.
- les perspectives de recettes supplémentaires par rapport à l'an passé seront Prudentes, donc sincères, alliées avec un effort de poursuite de maîtrise des dépenses pour dégager de l'épargne.
- Des contraintes exogènes sur le volet des charges de personnel :
  - la restructuration des grilles indiciaires de la fonction publique dans le cadre de la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR), et l'impact de la revalorisation du point d'indice évaluée à (+0.6 %), soit une hausse évaluée à 10 000 € ;
  - Le déploiement du nouveau régime indemnitaire en 2017«RIFSEEP», l'organisation des élections, les contraintes liées au phénomène «GVT» (le glissement vieillesse –technicité pesant le plus)
  - Le projet de budget devra tenir compte, le cas échéant, du maintien en place ou non, du dispositif étatique lié aux rythmes scolaires (inconnu pour la rentrée 2017).
  - un recours parcimonieux aux saisonniers et contractuels en fonction des circonstances, sans davantage alourdir le chapitre 012 (mutualisations internes, et décloisonnement des services tenant compte davantage des métiers et compétences, dématérialisation);
  - le non renouvellement systématique des départs en retraite (compensés par la mobilité interne, avec une volonté de dé-précarisation du personnel actuellement employé);
  - des services et des effectifs repensés: en adéquation avec les normes qui nous sont imposées (encadrements d'enfants, quotas...), poursuivre la Dématérialisation pour simplifier la vie des usagers, tout en promouvant la participation et l'implication citoyenne (nettoyage, entretien des rues...).
  - Sur les charges à caractère général il s'agit de poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses avec toujours l'objectif de dégager un minimum d'épargne pour les investissements, (se fixer le cap d'une réduction de 1 % équivalente à l'inflation prévisionnelle pour 2017).

Sur le volet des recettes :

- Mobiliser de nouvelles ressources,
  - une augmentation de la fiscalité comme variable d'ajustement ;
  - les ajustements tarifaires des services tenant compte notamment de l'inflation et des charges (restauration, garderie, locations diverses...);
  - la mise à l'étude de nouvelles tarifications et de droits de place en lien avec les occupations domaniales permanentes ou temporaires, délivrées par arrêté municipal ou par convention.
  - une gestion du patrimoine optimisant ses surfaces (projet CCMM) et se séparer des biens coûteux.
- 
- Sur le volet de l'investissement : recours à l'emprunt et à un maximum de subventions,

# Les ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2017

## PROGRAMME DES TRAVAUX 2017

### **1. Poursuite des opérations d'investissements structurants**

- Cathédrale (Tranche 4 : tour)
- Confortement socle rocheux et reprise rempart chevet cathédrale
- Piscine
- Pôle de l'Image

### **2. Programme d'entretien – mise en sécurité des bâtiments communaux :**

- *Programme CTM : local garage / Peintre*
- *Programme Ecole : anti intrusion – store*
- *Programme toiture et aménagements de salle et électricité*

### **3. Programme Voirie :**

- *Poursuite aménagements parkings*
- *Signalisation routière avec CRD*

### **4. Programme Equipements sportifs :**

- *Programme d'éclairage / entretien*

### **5. Programme accessibilité**

- *Reprise des travaux 2016*
- *Prise en compte systématique des travaux accessibilité dans les différents programmes 2017 (CTM/Piscine/ Bâtiments communaux/équipements sportifs)*
- *Intégration des travaux d'accessibilité aux programmes en Trd*

Tableau récapitulatif



Année (Ad'AP accepté le 28 sept 2016 )	ERP/IOP concernées par les actions de mise en accessibilité	Catégori e E.R.P.	Nature de l'action proposée dans l'Ad'AP pour mise en accessibilité envisagée pour l'ERP en question	Montant HT prévisionn el ADAP	Montant HT Tx réalisés ou budgétisés	observations
2016	Toilettes publiques Halle de la Mairie	IOP	- Restructuration complète des sanitaires existants afin de créer un sanitaire adapté à tous	6550	33500	Mise en place d'un sanitaire automatique
2016-2017	Halle de la mairie	IOP	- Reprendre la signalétique existante. - Reprendre les pavés existants afin de créer une allée, le long du bâtiment, accessible à tous	20420	17500	projet : réaliser en interne 2 places PMR devant Mauvezin + signalétique ( girodmédias ) et faire traiter le pavage halle et abords par entreprise,
2016-2017	Restaurant des Remparts	5	- Création d'un cheminement accessible depuis la place de la cathédrale - Reprise de la signalétique existante - Mise en accessibilité du comptoir d'accueil et de la salle de restauration - Création d'un sanitaire adapté à tous	23660	6000	accès à galerie Mauvezin par l'arcade depuis la rue st martin, bande de guidage dans galerie à étudier avec projet Mauvezin, reste à réaliser bloc sanitaire du resto par agt cnx.
2016-2017	Bureaux ORFIE	5	- Création d'une place de stationnement réservée - Mise en place d'une signalétique adaptée - Installation d'un éclairage à l'entrée - Changement du mobilier - Création d'un sanitaire adapté à tous	8920	4000	Marquage place PMR et Tx toilettes par agts Cnx
2016-2017	Magasin de chaussures	5	- Installation d'une tôle de seuil - Remplacement de la poignée de porte du magasin - Remplacement du paillason - Ajout d'une tablette d'écriture au niveau du comptoir de paiement	1080	500	Tx par Agts Cnx , tablette comptoir par commerçant
2016-2017	Cimetière	IOP	- Création d'une place de stationnement réservée - Mise en place d'une signalétique adaptée - Reprise de revêtement des allées principales du cimetière	100200	44780	Les allées principales ont été revêtues en bicouche avec graviers 2/6mm en accord avec DDTM. rRAR 1 place PMR et signalétique
2016-2017	Piscine	3	- Création d'une place de stationnement réservée - Mettre en place une signalétique adaptée - Création de sanitaire, douche, vestiaire et pédiluve conformes - Installer une potence amovible de mise à l'eau	29370	29370	Travaux inclus dans projet de réhabilitation de la piscine
2016-2017	Gymnase	3	- Mise en conformité de la place de stationnement réservée - Mise en accessibilité des vestiaires, douches et sanitaires - Remplacement de certaines poignées de porte	27580	12000	simplification du programme ( voir pb douches arbitres pour 13000 €!! ) et réalisation par Agts Cnx,
2016-2017	Mur à gauche	3	- Création d'une place de stationnement réservée - Mise en place d'une signalétique adaptée - Mise en conformité de l'escalier	1760		
<b>total HT</b>				<b>219540</b>	<b>147650</b>	

## **6. Programme Eclairage Public :**

- *Programme restreint en raison des compétences CDC non définies*
- *Priorité aux aménagements piscine*

## **7. Réseaux et Assainissement :**

Assainissement : Avenue de la république et Drs Peyri  
Raccordements piscine EP / EU  
STEP : Tambour filtre et Clarificateur.  
Aménagement des abords du Beuve.

## **8. Petits travaux en régie directe :**

- Mise aux normes électriques.
- Aménagements anti-intrusion écoles.
- Reprise trottoirs
- Réparations et marquage terrains et équipements sportifs
- Matérialisation zone 30 et signalisation au sol

## **9. Programme Acquisition de matériel et équipements :**

- *Matériel technique – sécurité – accessibilité-hygiène*
- *Matériel communication*
- *Matériel informatique*

## **10. Programmes travaux en réflexion**

- Aménagement place Cathédrale
- Aménagement parking collège
- Acquisition foncière collège
- Aménagement CCMM
- Plan zéro phyto
- DPE

# Prospectives et investissement pluriannuel 2017

## Simulation financière

Période 2017-2020

Commune de

**BAZAS**

**Hypothèse 1**

### Objectif

L'objectif est de déterminer la capacité maximale d'investissement de la commune, au vu d'hypothèses réalistes de projection des recettes et des dépenses de fonctionnement, dans le cadre du respect d'indicateurs de bonne gestion.

### Observations

## Les éléments de prospective retenus

### Recettes de fonctionnement

**Impôts locaux** Variation des bases/ Pas d'augmentation des taux.

**Fiscalité reversée** Montant revu à la baisse .

**Autres impôts et taxes** FPIC 38K€ (montant revu à la baisse ,Droits de place 15K€ (montant 2016),taxe sur l'électricité 120K€ (moyenne 2014-2016),TADM 90K€ (moyenne 2014-2016) soit 263K€/an jusqu'en 2020.

**DGF** Montant 2016: 870.517€ -80.000€ en 2017 (montant contribution annoncé pour 2016 = -78.242€.)

**Attributions Péré. et compens.** Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020.

**Autres recettes de fonc.** Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020.

### Dépenses de gestion

**Charges de Personnel** Montant 2017 majoré de 0.5%.

**Achats et charges externes** Montant 2017 .

**Contingents** Montant 2016 majoré de 1%/an.

**Subventions versées** Montant constaté pour 2016 reconduit en baisse jusqu'en 2020.

**Autres dépenses de fonc.** Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020

### Dépenses et recettes d'investissement

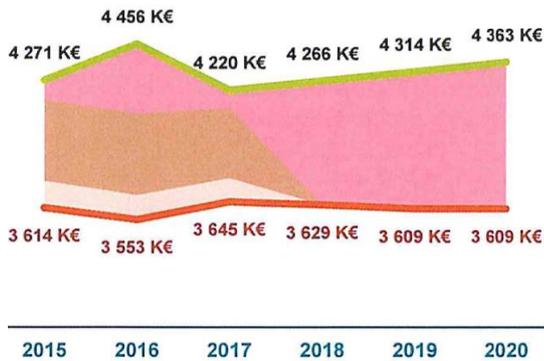
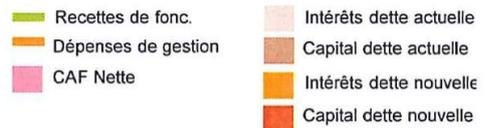
**Dépenses** Capacité maximale d'investissement sous contrainte du respect des objectifs de niveau des indicateurs financiers.

**Recettes** Subventions 17% à partir du 2018 des dépenses d'équipement nouvelles (= moyenne constatée, pour la strate, sur la période 2009-2015) + FCTVA +Taxe d'aménagement 50K€/an.

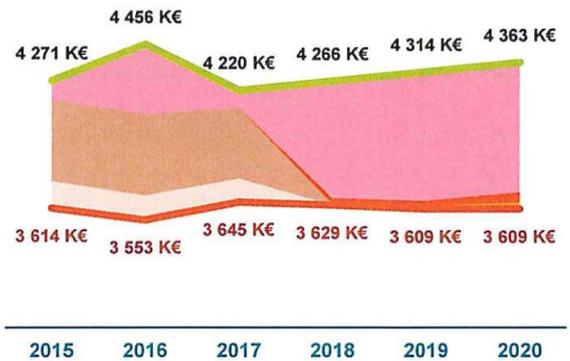
### Objectifs de niveau des indicateurs financiers

Taux de CAF	> 12%
CAF nette	> 0 €
Ratio de désendettement	< 6 ans
FDR en jours de dép. de fonc.	> 30 jours

## L'évaluation de l'autofinancement



avec nouveaux emprunts



Taux de CAF 2020



CAF nette 2020



CAF nette 2016-2020  
(autofinancement de la période)



Taux de CAF 2020



CAF nette 2020



## L'incidence sur la dette et le FDR

Dette au  
31/12/2020



Dette/CAF au  
31/12/2020



## L'incidence sur la fiscalité



Evolution de l'impôt moyen des ménages \*\*

\*\* Impôt moyen payé par un ménage propriétaire de son logement avec 2 enfants à charge (part commune + part EPCI + part département).

**Estimation de la capacité de financement pour la période 2017 2020**

Caf nette : 486 811€  
 RDI : 4 689 545€  
 Capacité de prélevement sur FDR : 300 068€  
 Capacité de Financement : 5476 434€  
 Dépenses d'équipement programmables : 7 197 160€  
 Subventions 17% : 1 223 517€  
 Fctva : 944 498€  
 Besoin de financement : 5 029 145€  
**SOLDE DE FIANCEMENT : 447 289€**

**Tableau d'équilibre financier**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Recettes de Fonct.</b>	<b>4 270 720</b>	<b>4 456 318</b>	<b>4 219 945</b>	<b>4 266 382</b>	<b>4 314 206</b>	<b>4 363 458</b>
Impôts locaux	1 478 117	1 502 920	1 570 116	1 616 553	1 664 377	1 713 629
Fiscalité reversée	722 299	586 479	496 829	496 829	496 829	496 829
Autres impôts et taxes	287 824	306 682	263 000	263 000	263 000	263 000
DGF	897 777	870 517	830 000	830 000	830 000	830 000
Attrib. Péré./compens.	261 220	255 725	260 000	260 000	260 000	260 000
Autres recettes	623 484	993 996	800 000	800 000	800 000	800 000
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>3 613 503</b>	<b>3 553 221</b>	<b>3 644 795</b>	<b>3 629 150</b>	<b>3 609 115</b>	<b>3 609 089</b>
Charges de Perso.	2 114 555	2 139 170	2 120 000	2 110 000	2 100 000	2 100 000
Achats et charges externes	1 101 147	1 021 199	1 141 600	1 135 000	1 124 000	1 123 000
Contingents	97 817	94 555	95 501	96 456	97 421	98 395
Subventions versées	191 870	180 603	170 000	170 000	170 000	170 000
Autres dépenses	108 113	117 694	117 694	117 694	117 694	117 694
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>657 217</b>	<b>903 097</b>	<b>575 150</b>	<b>637 232</b>	<b>705 091</b>	<b>754 369</b>
<i>Autofinancement sans nouveaux emprunts</i>						
Intérêts dette	138 611	125 497	121 509			
CAF	518 607	777 600	453 640	637 232	705 091	754 369
Taux de CAF	12.1%	17.4%	10.7%	14.9%	16.3%	17.3%
capital dette	417 003	419 533	360 521			
CAF nette	101 603	358 066	93 119	637 232	705 091	754 369
<i>Autofinancement avec nouveaux emprunts</i>						
Intérêts dette	138 611	125 497	121 509	132 000	147 000	181 000
dont Intérêts dette nouvelle	0	0	0	10 000	15 000	34 194
CAF	518 607	777 600	453 640	505 232	558 091	573 369
Taux de CAF	12.1%	17.4%	10.7%	11.8%	12.9%	13.1%
				Objectif	>	12.0%
capital dette	417 003	419 533	360 521	385 000	406 000	452 000
dont capital dette nouvelle	0	0	0	25 000	26 883	52 660
CAF nette	101 603	358 066	93 119	120 232	152 091	121 369
				Objectif	>	0
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>1 137 626</b>	<b>880 367</b>	<b>2 950 000</b>	<b>1 410 160</b>	<b>1 487 000</b>	<b>1 350 000</b>
<b>Recettes définitives d'Inv.</b>	<b>391 370</b>	<b>1 172 079</b>	<b>1 886 000</b>	<b>943 750</b>	<b>1 322 125</b>	<b>537 670</b>
Subventions 17% dép.	237 922	939 821	1 547 000	708 750	768 125	229 500
FCTVA N+1	95 101	139 589	139 000	135 000	454 000	208 170
Autres fonds d'investissement	51 347	51 168	50 000	50 000	50 000	50 000
Dont Taxe d'Aménagement	51 347	51 168	50 000	50 000	50 000	50 000
Produits de cessions	7 000	41 500	150 000	50 000	50 000	50 000
Solde autres R-D d'investissement	-3 197	-4 335	0	0	0	0
<b>Besoin(-) ou Excédent de finance:</b>	<b>-647 850</b>	<b>645 443</b>	<b>-970 881</b>	<b>-346 178</b>	<b>-12 784</b>	<b>-690 961</b>
<b>Emprunt nouveau</b>	<b>463 000</b>	<b>0</b>	<b>487 000</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>350 000</b>
<b>Variation FDR</b>	<b>-184 850</b>	<b>645 443</b>	<b>-483 881</b>	<b>153 822</b>	<b>487 216</b>	<b>-340 961</b>
<b>Encours de dette au 31/12</b>	<b>3 690 955</b>	<b>3 271 422</b>	<b>3 397 901</b>	<b>3 512 901</b>	<b>3 606 901</b>	<b>3 504 901</b>
Ratio de désendettement	7.1	4.2	7.5	7.0	6.5	6.1
				Objectif	<	6
<b>FRD au 31/12</b>	<b>727 232</b>	<b>1 372 675</b>	<b>888 795</b>	<b>1 042 617</b>	<b>1 529 833</b>	<b>1 188 873</b>
FDR jours de dép.de fonc.	68	134	85	100	147	113

# Simulation financière

Période 2017-2020

Commune de

# BAZAS

**Hypothèse 2  
(haute)**

## Objectif

L'objectif est de déterminer la capacité maximale d'investissement de la commune, au vu d'hypothèses réalistes de projection des recettes et des dépenses de fonctionnement, dans le cadre du respect d'indicateurs de bonne gestion.

## Observations

## Les éléments de prospective retenus

### Recettes de fonctionnement

- Impôts locaux Variation des bases/ **Augmentation des taux de 2%/an**
- Fiscalité reversée Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020.
- Autres impôts et taxes FPIC 38K€ (montant 2016), Droits de place 15K€ (montant 2016), taxe sur l'électricité 118K€ (moyenne 2014-2016), TADM 89K€ (moyenne 2014-2016) soit 268K€/an jusqu'en 2020.
- DGF **Montant 2016: 870.517€ -30.000€ en 2017 (montant constaté pour 2016 = -27K€.)**
- Attributions Pér. et compens. Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020.
- Autres recettes de fonc. Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020.

### Dépenses de gestion

- Charges de Personnel Montant 2016 majoré de 0.5%/an.
- Achats et charges externes Montant 2016 minoré
- Contingents Montant 2016 majoré de 1%/an.
- Subventions versées Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020.
- Autres dépenses de fonc. Montant constaté pour 2016 reconduit jusqu'en 2020

### Dépenses et recettes d'investissement

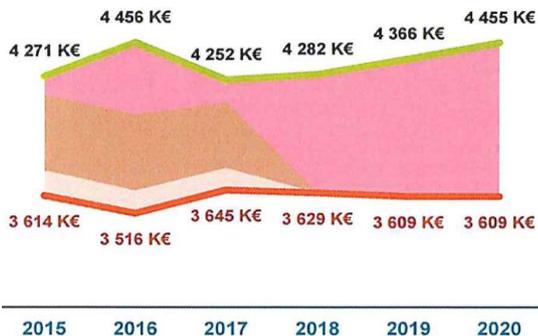
- Dépenses Capacité maximale d'investissement sous contrainte du respect des objectifs de niveau des indicateurs financiers.
- Recettes Subventions 17% des dépenses d'équipement nouvelles (= moyenne constatée, pour la strate, sur la période 2009-2015) + FCTVA + Taxe d'aménagement 30K€/an.

### Objectifs de niveau des indicateurs financiers

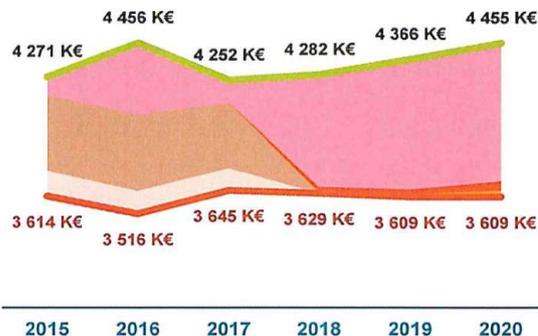
- Taux de CAF  $\geq 12\%$
- CAF nette  $> 0 \text{ €}$
- Ratio de désendettement  $< 6 \text{ ans}$
- FDR en jours de dép. de fonc.  $> 30 \text{ jours}$

## L'évaluation de l'autofinancement

- Recettes de fonc.
- Intérêts dette actuelle
- Dépenses de gestion
- Capital dette actuelle
- CAF Nette
- Intérêts dette nouvelle
- Capital dette nouvelle



avec nouveaux emprunts



Taux de CAF 2020



CAF nette 2020



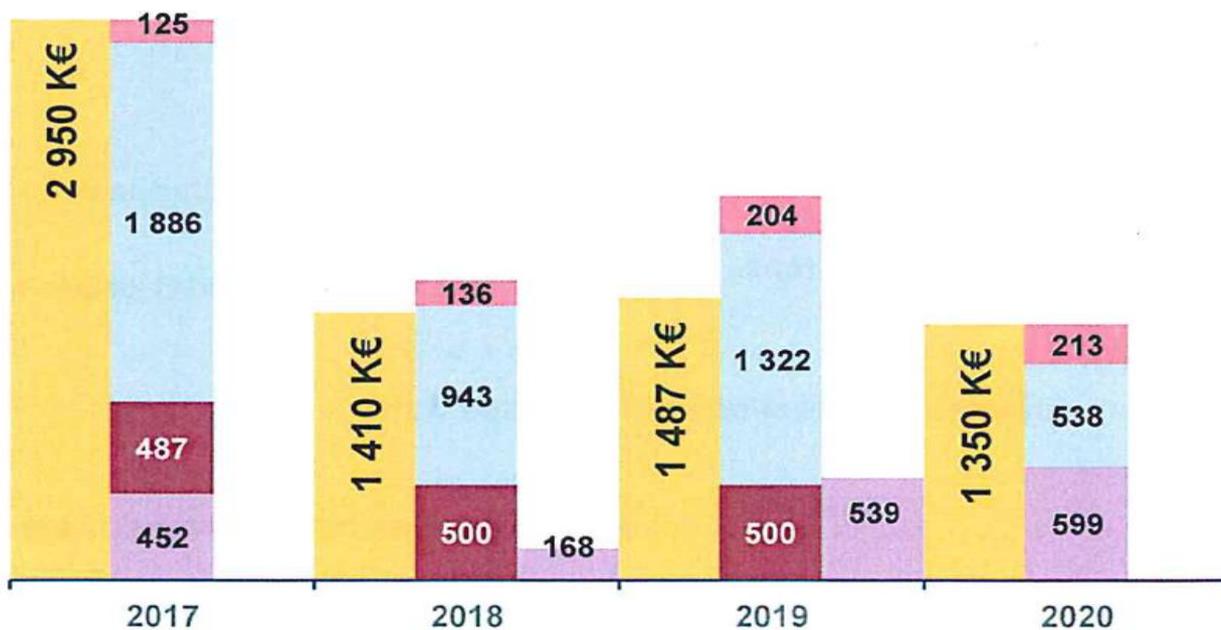
CAF nette 2016-2020  
(autofinancement de la période)

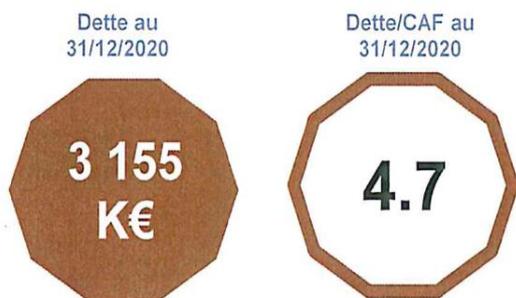


Taux de CAF 2020



CAF nette 2020





### Estimation de la capacité de financement pour la période -

CAF nette	677 462 €
RDI	4 688 670 €
Capacité de prélèvement sur le FDR	108 299 €
Capacité de financement (a)	5 474 431 €

### Le financement de l'investissement

#### Capacité d'investissement

<b>Dépenses d'équipement programmables</b>	<b>7 197 160 €</b>
Dépenses votées/réalisées	0 €
Subventions votées	0 €
Dépenses nouvelles	7 197 160 €
Subventions <b>17% Dép.</b>	1 275 000 €
FCTVA	984 240 €
<b>Besoin de financement (b)</b>	<b>4 937 920 €</b>
Solde de financement (a-b)	536 511 €

### L'incidence sur la fiscalité

#### Evolution de l'impôt moyen des ménages \*\*



\*\* Impôt moyen payé par un ménage propriétaire de son logement avec 2 enfants à charge (part commune + part EPCI + part département).

## Tableau d'équilibre financier

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Recettes de Fonct.</b>	<b>4 270 720</b>	<b>4 456 321</b>	<b>4 251 657</b>	<b>4 281 701</b>	<b>4 366 262</b>	<b>4 455 020</b>
Impôts locaux	1 478 117	1 502 920	1 601 828	1 681 872	1 766 433	1 855 191
Fiscalité reversée	722 299	586 479	496 829	496 829	496 829	496 829
Autres impôts et taxes	287 824	306 682	263 000	263 000	263 000	263 000
DGF	897 777	870 517	830 000	830 000	830 000	830 000
Attrib. Péré./compens.	261 220	255 725	260 000	260 000	260 000	260 000
Autres recettes	623 484	933 998	800 000	750 000	750 000	750 000
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>3 613 503</b>	<b>3 516 485</b>	<b>3 644 795</b>	<b>3 629 150</b>	<b>3 609 115</b>	<b>3 609 089</b>
Charges de Perso.	2 114 555	2 139 170	2 120 000	2 110 000	2 100 000	2 100 000
Achats et charges externes	1 101 147	984 463	1 141 600	1 135 000	1 124 000	1 123 000
Contingents	97 817	94 555	95 501	96 456	97 421	98 395
Subventions versées	191 870	180 603	170 000	170 000	170 000	170 000
Autres dépenses	108 113	117 694	117 694	117 694	117 694	117 694
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>657 217</b>	<b>939 836</b>	<b>606 862</b>	<b>652 551</b>	<b>757 147</b>	<b>845 931</b>
<i>Autofinancement sans nouveaux emprunts</i>						
Intérêts dette	138 611	125 497	121 509			
CAF	518 607	814 338	485 353	652 551	757 147	845 931
Taux de CAF	12.1%	18.3%	11.4%	15.2%	17.3%	19.0%
capital dette	417 003	419 533	360 521			
CAF nette	101 603	394 805	124 833	652 551	757 147	845 931
<i>Autofinancement avec nouveaux emprunts</i>						
Intérêts dette	138 611	125 497	121 509	132 000	147 000	181 000
dont Intérêts dette nouvelle	0	0	0	10 000	15 000	34 194
CAF	518 607	814 338	485 353	520 551	610 147	664 931
Taux de CAF	12.1%	18.3%	11.4%	12.2%	14.0%	14.9%
				Objectif	>	12.0%
capital dette	417 003	419 533	360 521	385 000	406 000	452 000
dont capital dette nouvelle	0	0	0	25 000	26 883	52 660
CAF nette	101 603	394 805	124 833	135 551	204 147	212 931
				Objectif	>	0
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>1 137 626</b>	<b>880 367</b>	<b>2 950 000</b>	<b>1 410 160</b>	<b>1 487 000</b>	<b>1 350 000</b>
<b>Recettes définitives d'Inv.</b>	<b>391 370</b>	<b>1 172 079</b>	<b>1 886 000</b>	<b>943 000</b>	<b>1 322 000</b>	<b>537 670</b>
Subventions 17% dép.	237 922	939 821	1 547 000	708 000	768 000	229 500
FCTVA N+1	95 101	139 589	139 000	135 000	454 000	208 170
Autres fonds d'investissement	51 347	51 168	50 000	50 000	50 000	50 000
Dont Taxe d'Aménagement	51 347	51 168	50 000	50 000	50 000	50 000
Produits de cessions	7 000	41 500	150 000	50 000	50 000	50 000
<b>Besoin(-) ou Excédent de finance.</b>	<b>-647 850</b>	<b>645 443</b>	<b>-939 167</b>	<b>-331 609</b>	<b>39 147</b>	<b>-599 399</b>
<b>Emprunt nouveau</b>	<b>463 000</b>	<b>0</b>	<b>487 000</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>0</b>
<b>Variation FDR</b>	<b>-184 850</b>	<b>645 443</b>	<b>-452 167</b>	<b>168 391</b>	<b>539 147</b>	<b>-599 399</b>
<b>Encours de dette au 31/12</b>	<b>3 690 955</b>	<b>3 271 422</b>	<b>3 397 901</b>	<b>3 512 901</b>	<b>3 606 901</b>	<b>3 154 901</b>
Ratio de désendettement	7.1	4.2	7.0	6.7	5.9	4.7
				Objectif	<	6
<b>FRD au 31/12</b>	<b>727 232</b>	<b>1 372 675</b>	<b>920 508</b>	<b>1 088 899</b>	<b>1 628 045</b>	<b>1 028 647</b>
FDR jours de dép.de fonc.	68	134	88	104	156	98

Compte tenu des incertitudes sur les ressources de la collectivité, un travail de prospectif a été mené jusqu'en 2020 sur tous les paramètres du budget :

Evolution des dépenses, des recettes, choix fiscaux, choix d'investissement :

- Réduction de l'effet ciseaux entre dépenses et recettes de fonctionnement ;
- Maitrise des dépenses
- redynamisation des recettes, mais avec une hausse modérée de la fiscalité
- mise en œuvre des investissements nécessaires mais avec une maîtrise de l'endettement et une recherche de subventions maximales sur chaque projet.
- Les tendances prospectives sont construites sur des hypothèses de travail prudentes et réalistes et d'efforts et de recherche d'économie à poursuivre :
  - Hausse moyenne des charges générales de 1 à 2% /an
  - Hausse de maximum 0.5% de la masse salariale/an
  - Hausse de la fiscalité de 2%/An

Cette prospective est construite dans un contexte règlementaire et financier incertain.

Sur la période 2017-2020, la Collectivité souhaite maintenir un important effort de gestion de ses dépenses de fonctionnement (remplacement non systématique des départs en retraite, hausse limitée des charges générales, baisse à court terme des financements et des subventions versées ...) et dans l'obligation de s'appuyer sur le levier fiscal pour faire progresser les recettes (dynamiques de bases, 2%/an des taux).

La souscription à l'emprunt est également envisagée afin de financer les investissements, tout en préservant le FDR, avec possibilité de reporter certains programmes d'investissement.